ID-200

USAGES AUTORISÉS

HABITATION (H)							
H1	Unifamiliale isolée	●(1)					
H2	Unifamiliale jumelée						
H3	Bifamiliale isolée						
H4	Multifamiliale (3 à 8 logements)						
H5	Maison mobile						
H6	Habitation communautaire						
COMMERCE (C)							
C1	Commerce de détail et de services						
C2	Commerce relié à l'automobile						
C3	Commerce de restauration et d'hôtellerie						
C4	Commerce récréatif						
INDUSTRIE (I)							
I1	Industrie de faible nuisance						
I2	Industrie de forte nuisance						
I3	Industrie d'extraction						
PUBLIC (P)							
P1	Communautaire de proximité						
P2	Communautaire institutionnel et administratif local						
P3	Service d'utilité publique						
AGRICULTURE (A)							
A1	Agriculture de culture						
A2	Agriculture d'élevage						

USAGE(S) SPÉCIFIQUEMENT PROHIBÉ(S)

5834 – Résidence de tourisme (chalet, maison ou appartement)

USAGE(S) SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ(S)

NORMES PRESCRITES (BÂTIMENT PRINCIPAL)

MARGES							
Marge de recul avant (m)	min.	5,5					
Marge de recul latérale (m)	min.	3					
Somme des marges latérales (m)	min.	7					
Marge de recul arrière (m)	min.	5,5					
BÂTIMENT							
Hauteur (m)	max.	9					

DISPOSITIONS SPÉCIALES						

NOTES

(1) Les droits acquis prévus en vertu des articles 101 à 105 de la LPTAA inclusivement.

MODIFICATIONS

No. Règlement	Entrée en vigueur